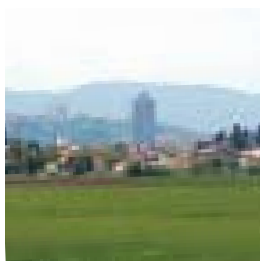


■ Projet nature des COLLINES DE L'EST



L'est de la Communauté urbaine présente un relief de mollards qui, malgré leur faible altitude, structure le paysage de la plaine et isole des vallons à l'ambiance encore très rurale.

Ce secteur est constitué de zones non bâties ou faiblement bâties. Cette succession d'espaces forme un «V» orienté Est-Ouest dont la pointe se situe au niveau du fort de Bron. Au schéma directeur de l'agglomération lyonnaise ce secteur est considéré comme une grande réserve de foncier pour l'accueil de grands équipements, le développement économique de l'agglomération, l'expansion de l'habitat individuel ou collectif. Il est cependant nécessaire de conserver une activité agricole. Aussi, les communes de Décines-Charpieu et de Chassieu, le Grand Lyon et le Département du Rhône ont décidé de mettre en valeur ce territoire dans le cadre du projet nature des Collines de l'Est.

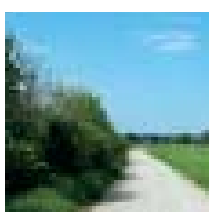
La qualité de ce paysage repose sur trois éléments :

- l'importance des coupures vertes existantes entre les différentes communes ;
- la présence de reliefs qui, dominant la plaine d'une quarantaine de mètres, avec des balmes le plus souvent boisées, servent de points de repère ;
- un entretien permanent par une activité agricole très dynamique qu'il est nécessaire de protéger de toute forme de pression foncière.

Tout ceci explique l'inscription de ce site à l'inventaire des Espaces Naturels Sensibles du Département comme à l'inventaire des sites d'intérêt écologique du Grand Lyon.

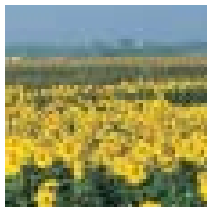
Le projet nature des collines de l'est lyonnais s'est donné comme objectifs de :

- favoriser la fréquentation de cet espace par le public tout en préservant les cultures ;
- sensibiliser le public à la fonction de l'agriculture périurbaine ;
- aider au maintien de l'agriculture dans la plaine de l'est lyonnais.



Les premières actions concrètes ont été le balisage de la première partie du sentier du Tournesol sur la commune de Décines, la réfection du chemin et la pose de barrières pour limiter l'accès des véhicules motorisés.

■ LE SENTIER DU TOURNESOL



Vous apprécierez de vous promener dans cette grande plaine de l'est lyonnais,

recouverte par les glaciers du Rhône il y a plusieurs millénaires. La butte de Chassieu qui la domine à l'est - 230 m d'altitude - constitue un

remarquable vestige de l'ère glaciaire.

Là, à quelques encablures des centres de **Décines** et **Chassieu**, des agriculteurs céréaliers, façonnent aujourd'hui encore le territoire.

N'hésitez pas à emprunter ce sentier pour mettre de la couleur dans votre journée. Vos yeux se baladeront selon la saison entre un jaune colza et un vert « épis de maïs », entre une fleur de tournesol et le rouge d'un coquelicot perdu au milieu des blés mûrs.

À l'Est, du haut de ses 89 mètres, bien ancré dans le sol du Mont Saint-Paul, la tour hertzienne de Chassieu vous observe. Le plateau du Biezin domine la plaine d'un quarantaine de mètres. Vous pourrez contempler les acrobaties des modèles réduits du club d'aéromodélisme qui rivalisent avec les cercles décrits par les rapaces souvent présents dans les airs.



Une promenade de plaine
entre champs de céréales



Infos pratiques

Durée : 45 minutes

Aller-retour : 1,2 km



Comment y aller ?

En bus : Ligne 68 ou 79 en direction de Chassieu, arrêt Francis Poulenc, prendre la rue Frédéric Chopin à 10 m sur la gauche. Prendre le bus 79 en direction de Décines-Charpieu, descendre à l'arrêt Proudhon puis continuer sur Raspail et prendre à droite la rue Elisée Reclus.

En voiture : Par le boulevard Laurent Bonnevey, sortie Route de Genas. Au rond point prendre la 4ème à droite "route de Lyon", la suivre sur 300 m, et à la bifurcation continuer sur la rue des Roberdières. Parking, place Pradel. Rebrousser chemin sur 50m et prendre la rue Frédéric Chopin. Le chemin démarre là.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Mairie de Décines-Charpieu - 04 72 93 30 30

Mairie de Chassieu - 04 72 05 44 00

(suite page 32) Carte



Le saviez-vous ?

La tour faisceau de Chassieu, construite en 1975 sur le modèle de la tour de Meudon, mise en service en 1977, est gérée par Télédiffusion De France. Elle assure diffusion et transmission de signaux radioélectriques dans certaines bandes de fréquences comme les radios FM, les radiocommunications, les services...

La nappe phréatique de l'est lyonnais. Le phénomène de péri-urbanisation a transformé les communes rurales de l'est lyonnais en banlieues résidentielles et industrielles où l'agriculture reste présente. La nappe phréatique du secteur, s'écoulant sud-est nord-est, aujourd'hui faiblement sollicitée, doit être préservée pour les générations futures. Des programmes de maîtrise des pollutions agricoles (nitrates, pesticides...) et industrielles (métaux, solvants...) ont été mis en œuvre dans le cadre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de l'est lyonnais.